

# Lou Badaou

N° 30 - Bulletin municipal gratuit du Castellet

janvier 2021

## Nouvelle équipe municipale



## La vie au Castellet en 2020

Le Castellet et ses ruines remarquables



**Le four à pain  
remis en état**

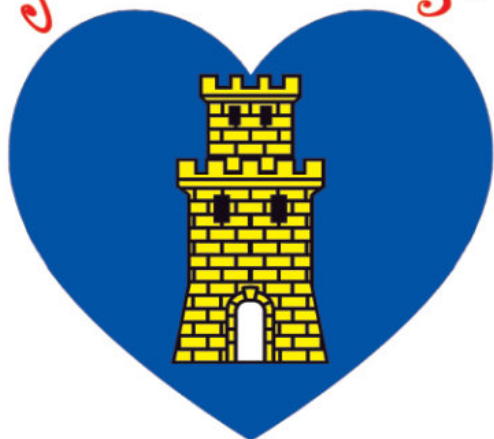
**Musée de l'école**

**Conservatoire  
de la ruralité**

*Badaou* était le sobriquet donné par les gens d'Entrevennes et de Puimichel aux habitants du Castellet qu'ils voyaient mettre le nez à la fenêtre lorsque, de retour d'Oraison, ils traversaient le village en passant par la rue principale. *Badaou* vient du verbe provençal *bada* qui signifie *regarder bêtement*.

## Sommaire

*j'aime mon village*



**Le Castellet**

- 3 Les vœux du maire
- 4 Le conseil municipal
- 5 État civil
- 6 Projets-réalisations
- 8 La vie au village
- Événements de l'année écoulée*
- 16 Bon à savoir
- 17 Conservatoire rural
- 18 Légende bas-alpine
- 20 La fougasse à l'anchois
- 22 Les ruines remarquables
- 28 Almanach castellan
- 32 Pluviométrie en 2020

**P 4 - découvrez le nouveau  
conseil municipal élu le 15 mars**

Rendez-vous sur le site du Castellet  
**[www.le-castellet.fr](http://www.le-castellet.fr)**



**Lou Badaou, bulletin municipal annuel gratuit de la commune du Castellet**

Directeur de la publication : Benoit Guoin

Conception : Serge Klutchnikoff - Rédaction : Serge Klutchnikoff, Annie Giraud

Photos : A. Giraud, S. Klutchnikoff, F. Pheulpin

Édition : Hôtel de ville - 04700 Le Castellet

Tél. 04 92 78 74 03 - Fax 09 71 70 57 22

E-mail : [mairie.lecastellet@orange.fr](mailto:mairie.lecastellet@orange.fr)

---

# Les vœux du maire

---



Chers concitoyens, chers amis

Une année vient de se terminer. Rien d'exceptionnel a priori. Mais c'est pourtant une année dont tout le monde se souviendra. Et personnellement je la garderai très longtemps dans ma mémoire.

On s'en souviendra à cause du Covid-19 qui nous a forcés à changer nos habitudes et qui a restreint nos libertés.

Mais quelle chance d'être dans un petit village rural !

Je me souviendrai de 2020 car vous avez élu un nouveaux conseil municipal qui m'a désigné comme maire. Merci à tous pour cette confiance et pour votre soutien.

Cette tâche, je m'efforcerai de l'accomplir de mon mieux, de toutes mes forces, avec l'aide de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, pour que notre village soit toujours attrayant et qu'il garde son identité, son authenticité et sa diversité.

Vous trouverez dans les pages suivantes les différentes réalisations effectuées en 2020. L'année 2021 verra la réfection de plusieurs logements, ainsi que l'élaboration d'un PLU, l'arrivée de la fibre et bien d'autres choses encore que je vous laisse découvrir dans ce nouveau *Lou Badaou* réalisé par Serge Klutchnikoff que je remercie chaleureusement pour ce travail.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Que cette nouvelle année soit plus sereine pour nous tous.

Qu'elle vous apporte joie, bonheur, réussite et surtout santé à vous et à vos proches.

Benoit Gouin

# Le conseil municipal

Le 15 mars 2020 vous avez élu au premier tour un nouveau conseil municipal qui a désigné Benoit Gouin, maire du Castellet, Hélène Buisson, première adjointe, et Louis Mistral, deuxième adjoint.



*Benoit Gouin, maire*



*Hélène Buisson, 1<sup>re</sup> adjointe*



*Louis Mistral, 2<sup>e</sup> adjoint*



*Christine Bonnafoux*



*Jean-Luc Bonnafoux*



*Pascale Boutin*



*Daniel Buisson*



*Séverine Gouyette*



*Laetitia Di Giovanni*



*Mireille Machu*



*Stéphane Reboul*

## Représentants du Castellet à la DLVA

Le 28 septembre  
le conseil municipa-  
l a procédé à  
l'élection des  
délégués auprès  
de la DLVA.  
Benoit Guoin est  
le titulaire,  
Hélène Buisson,  
sa suppléante.  
Et pour les  
diverses  
commissions,  
voir le tableau  
ci-contre.

## REPRÉSENTANTS AUX COMMISSIONS DE LA DLVA

COMMISSIONS DLVA	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Finances	Daniel BUISSON	
Aménagement du Territoire	Louis MISTRAL	
Développement économique	Séverine GOUYETTE	
Transport mobilité	Pascale BOUTIN	
Communication Marketing	Christine BONNAFOUX	
Environnement	Stéphane REBOUL	
Environnement et travaux (VRD-Bâtiments)	Stéphane REBOUL	
Eau/assainissement	Benoît GOUIN	Louis MISTRAL
Prévention de la délinquance	Mireille MACHU	
Développement culturel	Christine BONNAFOUX	Mireille MACHU
Jeunesse	Séverine GOUYETTE	
Tourisme	Laetitia DI GIOVANNI	
Énergie	Jean-Luc BONNAFOUX	Daniel BUISSON
Logement	Hélène BUISSON	Séverine GOUYETTE
CLECT	Benoît GOUIN	Hélène BUISSON
Massifs forestier et rivières	Louis MISTRAL	Jean-Luc BONNAFOUX

## L'état civil

**Cette année – peut-être en raison de la crise sanitaire – aucun mariage n'a été célébré dans notre commune. Nous sommes donc particulièrement heureux d'avoir pu enregistrer des naissances, soit d'enfants d'habitants du Castellet, soit de petits-enfants et nous partageons la joie de ces familles.**



- Camille Maurel, fils de Michaël Maurel et Émilie Élisabeth, né le 6 août 2020.
- Léna, fille de Sevan Bonnafoux et Pauline, petite-fille de Jean-Luc Bonnafoux, née le 28 juillet.
- Mélia, fille de Yohan Bonnafoux et Margot, née le 25 novembre 2020, petite-fille de Jean-Luc Bonnafoux.
- Ornella, fille de Jennifer Di Giovanni et de Sébastien, née le 8 décembre 2020, petite-fille de Gisèle et Antoine.

**D'autre part nous sommes attristés d'avoir perdu certains résidents et nous assurons leurs familles de toute notre sympathie.**

- Nous ne reverrons plus Paulette Ligonesche qui nous a quittés le 19 août 2020.



*Conformément à la loi RGPD, nous ne publions plus la liste des nouveaux habitants. Mais la commune du Castellet leur souhaite la bienvenue dans le village. La rédaction du Badaou vous prie de bien vouloir excuser d'éventuelles omissions bien involontaires.*

# Projets-réalisations

## Acoustique de la salle polyvalente

La résonance dans la salle polyvalente est très forte et il y est parfois difficile d'y suivre une conversation lors des réunions ou d'organiser un spectacle ou une manifestation culturelle dans de bonnes conditions. Une étude et des travaux peuvent améliorer cette acoustique. Le coût estimatif de l'opération s'élève à 6 691 € HT. Les finances de la commune ne permettant pas de réaliser ce projet, le maire a sollicité l'aide du Conseil régional par l'intermédiaire du FRAT (Fonds régional d'aménagement du territoire) qui peut financer le projet à hauteur de 70 % (4 684 €), soit un autofinancement de 2 007 €.

## Aménagement des chemins de Château-Levin et de la Fouent

Les chemins de Château-Levin et du ravin de la Fontaine ne sont pas goudronnés et ne peuvent être utilisés par un véhicule citoyen. Il apparaît opportun de dégrader les bords et régler l'assiette avec un dévers unique. De plus une scarification améliorerait les propriétés de perméabilité à l'eau qui sont actuellement inexistantes. Le coût estimatif de l'opération s'élève à 10 222 € HT. Les finances de la commune ne permettant pas de réaliser ce projet, le maire sollicite l'aide la plus importante possible du Conseil départemental au titre des amendes de police, soit 50 %. L'autofinancement ne s'élèvera donc qu'à 5 111 €.

## Don exceptionnel de solidarité

Suite à la tempête Alex qui a touché les Alpes-Maritimes et les dégâts gigantesques occasionnés, les besoins en secours sont considérables. Le maire a donc proposé un don exceptionnel de solidarité de 1 000 € au profit des sinistrés de ce département par l'intermédiaire du Conseil départemental. Le conseil municipal a validé ce don à l'unanimité.

## Plan de prévention des risques

Une réunion a eu lieu le 11 septembre à propos du PPR. Il avait déjà été établi une première fois en 1996 mais non approuvé. Un nouveau PPR va donc être prescrit avec enquête publique (cela peut durer trois ans). On est encore en attente du retour de l'étude du Syndicat mixte Asse-Bléone sur le Rancure pour l'étayer.

## Plan local d'urbanisme

La Direction départementale des territoires a exposé les différences entre Plan local d'urbanisme et carte communale pour faciliter le choix de la commune. Le 4 novembre a été prise la décision de prescrire l'élaboration d'un PLU pour établir un règlement d'urbanisme, assurer l'intégration paysagère et la qualité architecturale des constructions, valoriser l'architecture locale et le petit patrimoine bâti, prendre en compte les risques de ruissellement, les ressources en eau et les risques naturels et enfin prendre en compte le paysage. Deux réunions publiques seront organisées sur ce sujet. Conformément au code de l'Urbanisme la commune sollicite une dotation de l'État pour les dépenses liées à ce PLU et la commune ne souhaite pas transférer ce PLU à la DLVA.

## Rénovation de logements communaux

L'architecte conseil DLVA concernant la rénovation des logements communaux va faire parvenir son rapport mais d'ores et déjà pour lui il y a trop de travaux à prévoir dans la Maison Brabo. La commune demande la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour la rénovation du gîte n°1 et pour la transformation en appartement de l'ancienne cantine-garderie.

## De l'eau gratuite à Château-Levin

Les habitants du Castellet vont pouvoir dès fin janvier remplir gratuitement des cuves d'eau pour l'arrosage des jardins à la citerne de Château-Levin.

### **Photovoltaïque**

La DLVA a recensé 15 sites pouvant accueillir du photovoltaïque sur la commune du Castellet (bâtiments, ombrières sur les parkings). Le conseil municipal ne souhaite pas en mettre sur l'église ni au stade. Mais si cette solution permet de se mettre en auto-consommation ou de revendre de l'électricité, la commune pourrait commencer par équiper le gîte n°1 lors de sa rénovation.

### **Transfert du pouvoir de police**

Le maire du Castellet va prendre un arrêté contre le transfert du pouvoir de police à la DLVA.

### **Taxe de séjour pour les hébergeurs**

Tout hébergeur qui a une adresse mail, doit faire obligatoirement la déclaration de mise en location de son meublé de tourisme ou de sa chambre d'hôtes sur *Declarloc*, et non sur papier. Les informations se trouvent sur le site internet du Castellet.

### **Pas de terrain de cross au Castellet**

Le club de moto cross de Volx, privé de son terrain de cross, souhaitait venir en construire un sur la commune du Castellet. Le conseil municipal a rejeté cette demande en bloc. La sérénité des Castellians est donc préservée.

### **EBF, québécois ?**

C'est l'*Espace de bon fonctionnement des rivières* défini de manière concertée avec les acteurs du territoire, de façon à délimiter un espace dédié à la rivière pour contribuer à une meilleure préservation de la ressource en eau. De plus, dans le cas de cours d'eau sujet à des crues comme l'Asse, l'EBF contribue également à une plus grande sécurité des riverains. La concertation autour de cet *espace rivière* se fera lors de deux réunions locales qui seront organisées début 2021. Le Syndicat mixte Asse-Bléone invite les riverains de l'Asse à le contacter, pour leur fournir de plus amples explications et pour les intégrer à la concertation.  
Contact : Laura Vinai, 06 76 74 75 50, hydro.bleone@orange.fr

### **Le pont vers Entrevennes**

Des techniciens du Syndicat mixte Asse-Bléone sont venus rencontrer nos délégués communaux dans le cadre de la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) accompagnés du Conseil départemental et de techniciens de l'environnement de DLVA. Le Conseil départemental va faire une étude pour remplacer le passage à gué et le pont d'Entrevennes par un pont unique et va lancer une étude afin d'établir un plan de gestion annuel pour l'entretien des rivières.

### **Des LED variables**

Dans une démarche environnementale et en cohérence avec l'Agenda 21, la DLVA s'est engagée à réduire les consommations d'énergie en favorisant l'utilisation d'ampoules LED et d'équipements économes qui permettent de réduire automatiquement l'intensité de l'éclairage au plus fort de la nuit, quand il y a très peu de circulation et encore moins de piétons. De minuit à 5 heures du matin cela permet de consommer 50 % de moins. La DLVA a ainsi remplacé toutes les ampoules de l'éclairage public du Castellet cet été.

### **Bientôt la fibre !**

Pendant le confinement le réseau de fibre a été installé au Castellet (armoire principale derrière la maternelle). Le raccordement des particuliers se fera en cours d'année, dès que la numérotation des rues sera terminée.

### **Numérotation des rues**

Justement la DLVA est en train de réaliser gratuitement les dossiers de numérotation des rues qui restent à faire.

### **Garage des services techniques**

Le garage communal situé à côté du four à pain a fait l'objet d'un projet de reconstruction depuis 2018. La DETR a accordé un concours de 87 106 € en 2019. La nouvelle municipalité souhaite maintenant mener le projet à terme et s'adresse donc à la Région pour obtenir une subvention et à la DLVA dans le cadre d'un fonds de concours.

# La vie au village

## Réfection du réfectoire

C'était le réfectoire de l'ancienne école maternelle. Et au-dessus il y avait le dortoir. Ce fut un des derniers projets du mandat d'Henri Garcia : récupérer les locaux devenus inutiles et les transformer en appartement à louer. ■



## Encore du taf

Jusqu'au dernier moment un maire sortant (qui ne se représente pas devant les électeurs) a du travail. La preuve, quelques jours avant le premier tour ! ■



## Musée de l'école

De vieux bureaux scolaires de la première moitié du siècle dernier avaient été conservés par les diverses municipalités. L'association Castellum a eu l'idée de les remettre à l'honneur dans un petit musée de l'école d'autrefois. Celui-ci sera installé au premier étage de la bibliothèque du Castellet... dès que la crise sanitaire permettra de reprendre les activités associatives ■



## Les vœux du maire

Le 25 janvier 2020 une grande partie des habitants du Castellet et de nombreux élus voisins sont venus honorer de leur présence les traditionnels vœux du maire. Mais cette année leur présence avait une couleur bien particulière. En effet il s'agissait de la toute dernière prestation d'Henri Garcia qui était en train de finir son troisième mandat puisqu'il avait choisi de ne pas se représenter. Inutile de préciser l'émotion quand son discours s'est terminé sur un tonnerre d'applaudissements. ■



## Conseil final

Qui dit fin de mandat, dit aussi dernier conseil municipal de l'équipe sortante. C'était le 24 février. Là aussi, une fois les dossiers en cours examinés et les questions débattues, les conseillers municipaux et la secrétaire de mairie également présente, tous soudés autour d'Henri Garcia, ont pris le temps de s'arroger un petit moment convivial afin de partager le verre de l'amitié et de faire un bilan personnel de ce que cette aventure a apporté à chacun. Ce fut aussi l'occasion pour les six membres qui avaient décidé de ne plus se représenter aux élections de souhaiter bon vent et bonne chance aux cinq autres décidés à accompagner Benoît Gouin dans sa nouvelle aventure. ■



## Passage de flambeau

Ce fut un immense plaisir pour le maire sortant de voir son ancien élève, devenu son premier adjoint, relever le défi afin que Le Castellet reste une commune à part entière, en acceptant de mener une liste aux municipales. ■





# La vie au village

## Mémor'Image

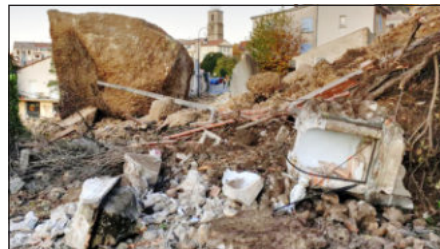
Benoît de Souza, sculpteur, est intervenu à la maternelle dans le cadre de Mémor'Images pour un atelier terre-argile.

Enfants et seniors ont réalisé des masques. Un goûter a été offert par Castellum aux participants. Puis le sculpteur a emporté les masques pour les cuire dans son four. Christine Bressier les a rapportés à l'école. ■



## Le rocher des Mées

Ça ne s'est pas passé au Castellet mais dans la commune amie des Mées. L'effondrement d'un rocher des Pénitents nous a donné un exemple de ce qu'est la puissance de l'érosion. ■



## Vouloir l'avaloir

Quand on n'a pas des moyens financiers illimités, il faut être patient et astucieux. Ainsi l'ancien four à pain de la boulangerie du Castellet (fermée depuis une cinquantaine d'années) avait-il été racheté au début des années 2000

puis réhabilité en abribus en 2009 pour sauvegarder ses murs et sa toiture. Mais les finances faisaient défaut pour faire totalement aboutir le projet. Ce n'est donc qu'en 2020 que l'évacuation des fumées a pu être achevée. Malheureusement, avec la Covid-19, l'inauguration devra attendre un peu. ■



## Souriez... radar !

Vous n'êtes pas filmé. Mais si vous faites partie des automobilistes qui ont une fâcheuse tendance à ne pas respecter le code de la route (et donc les piétons dans le village) les radars pédagogiques installés cette année ont pour mission de vous rappeler gentiment à l'ordre... et à la raison. C'est 30 km/h dans tout le village... ■



## 18 ans de réalisations

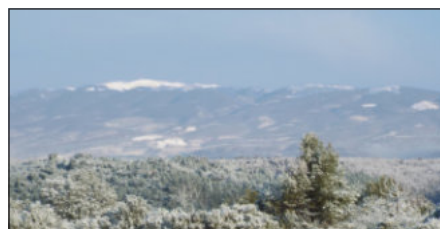
À l'occasion des vœux du maire une rétrospective en images a été placardée sur les murs de la salle polyvalente pour rappeler l'essentiel des nombreuses actions et initiatives entreprises sous l'impulsion



d'Henri Garcia pendant les 18 années de ses mandats de maire. Vous pouvez consulter cette rétrospective en détail sur le site internet du Castellet grâce au lien : <https://www.le-castellet.fr/vie-village/nouvelles-2020/recapitulatif>. ■

## Flocons de mars

Souvent l'hiver n'arrive pas exactement le 21 décembre. Il est parfois plus tardif... comme fin mars cette année. ■



# La vie au village

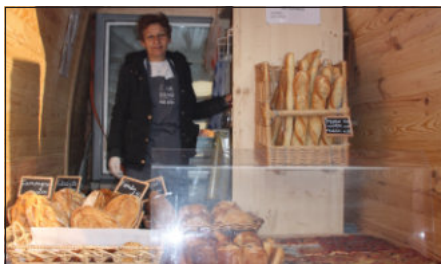
## Don d'organes

Cette année encore 28 marcheurs et 57 vététistes ont participé à la quatrième édition de la Rando des Merveilles organisée par le Grand Pré et par Castellet Vélo Passion. Cette manifestation a permis de récolter 605 € (soit 155 € de plus que l'an dernier), somme remise à SporLyGref au terme de la journée. Pierre Charretier, le président de SporLy Gref, et Jean Dominique Gontrand ont rappelé l'importance de parler et de se positionner auprès de ses proches sur le don d'organes. Aujourd'hui 23 000 personnes sont en attente d'une greffe et il y a deux décès par jour faute de greffe. ■



## Boulangerie itinérante

Pendant le confinement, la boulangerie de Jean-Luc Majo à Valensole est venue fournir en baguettes croustillantes et en croissants frais les habitants du Castellet. Une livraison très appréciée par de nombreuses personnes âgées. Malheureusement l'initiative n'a pas été viable et la venue de la camionnette n'a pas survécu à la fin du confinement. ■



## Les municipales 2020

Il y a près de 40 ans, un petit garçon arrivait à l'école du Castellet à vélo.

Benoit Gouin fit la connaissance, alors, de son instituteur Henri Garcia. Tous deux n'imaginaient certainement pas suivre des chemins parallèles.

La liste de Benoit a remporté, le 15 mars, dès le premier tour, les municipales avec 96 % des suffrages exprimés et 60 % de participation.

Henri Garcia fut maire depuis 2003, et n'a pas souhaité se représenter. Il a félicité son ancien élève, certain que la relève serait bien assurée. En effet Benoit a été son premier adjoint lors de ses mandats. Il connaît ainsi très bien le fonctionnement de notre commune.

### De haut en bas :

- Benoit Gouin glisse son bulletin dans l'urne sous le regard d'Henri Garcia .

- À l'issue du premier tour Henri Garcia, pour ses mandats très bien remplis, est ovationné et reçoit un diplôme symbolique de Supermaire.

- Henri Garcia offre son écharpe au nouveau maire du Castellet, Benoit Gouin.

- Le nouveau maire présente le nouveau conseil municipal : Hélène Buisson (première adjointe), Louis Mistral (deuxième adjoint), Christine Bonnafoux, Jean-Luc Bonnafoux, Pascale Boutin, Daniel Buisson, Séverine Crusson, Laetitia Di Giovanni, Mireille Machu, Stéphane Reboul. ■



# La vie au village

## Les élèves à la neige

Les écoles d'Entrevennes et de Revest du Bion ont organisé une classe de neige commune. Les élèves sont partis une semaine à Ancelles encadrés par leurs enseignants Magali Pabois, Léo Walter et par Dominique et Pauline, les deux accompagnatrices. Sur les pistes les moniteurs de l'ESF ont pris en charge les jeunes skieurs.



R a n d o n n é e s , construction de cabanes, journal de bord, articles pour le blog, veillées ont complété le programme de ce séjour de février bien rempli. Magali a utilisé par la suite tous les précieux souvenirs de cette semaine pour travailler avec ses écoliers. ■

## Atelier à masques

Au début de la pandémie la France manquait cruellement de masque. La municipalité avait lancé un appel pour en réaliser. De généreuses personnes ont donné du tissu.

Puis sept petites mains ont coupé et cousu les masques pour les distribuer. Un grand merci à Carine, Colette, Chrystelle, Giselle, Jacqueline, Laetitia et Mireille. ■



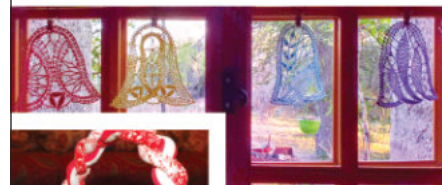
## Un nouveau camion

L'ancienne camionnette à benne de la mairie avait rendu l'âme en 2019 après de nombreuses heures de loyaux services. Aussi, avant la fin de sa mandature, Henri Garcia avait tenu à renouveler cet outil indispensable. Le choix s'est porté sur un véhicule de marque Renault doté d'une benne tri-axe. L'engin a été reçu mi-mai à la satisfaction de tous car son absence commençait à être pénalisante. Nos employés ont pu travailler avec le sourire au volant d'un véhicule flambant neuf. ■

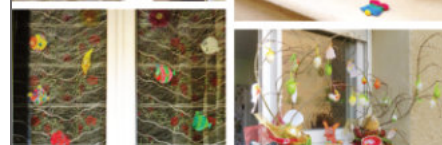
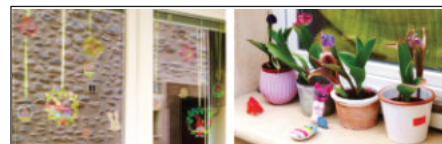


## Décos de Pâques

Malgré le confinement dû au Covid-19 certains habitants ont tenu à égayer les rues du village pour le plus grand plaisir des enfants et des passants qui sortent faire leur heure de marche journalière. Merci à ces artistes qui ont rendu notre quotidien moins pénible. ■



Les photos de Coco



## Confiné mais organisé

Pendant le premier confinement plusieurs choses ont été mises en place dans le village. En plus de la boulangerie ambulante, il a été possible de se faire livrer les médicaments par la pharmacie Toche, des fruits et légumes par le primeur Ratatouille et de la viande par la boucherie Crest. ■

# La vie au village

## Un portail au clocher

Afin d'isoler la cour d'un appartement de la mairie en location, nos employés ont réalisé un portail métallique fixé sur un mur du clocher de l'église. De la sorte le petit passage est agréablement et joliment obturé. Encore un embellissement durable ! ■



## Annulation des fêtes de l'Ascension et d'été

Dès le mois d'avril, suite aux restrictions en rapport avec le Covid-19, Brandon Bigotto, président du comité des fêtes du Castellet, a annoncé l'annulation pour 2020 des fêtes de l'Ascension et de la fête votive du mois de juillet. ■

## Chapeau !

Il fallait un support pour protéger le chapeau historique de l'oratoire Saint-Marc. Nos employés l'ont réalisé. ■



## De beaux coins verts

Soucieux d'embellir notre village, nos employés ont particulièrement soigné – et avec bon goût – les petits



espaces verts en séparant les diverses plantes par des galets du plus bel effet et en ajoutant des accessoires, comme une vieille meule à aiguiser... ■

## La visite du sénateur

Fin juin notre sénateur Jean-Yves Roux est venu afin de rencontrer le nouveau maire Benoit Gouin, ses adjoints et une partie du conseil municipal dans le but d'accompagner les élus pour obtenir des aides et



des subventions de la Région ou de l'État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux en ce qui concerne les projets en cours: construction d'un garage communal, réfection de certains chemins communaux, rénovation de deux appartements et construction d'un troisième.

Benoit Gouin a également fait part de son inquiétude pour le torrent du Rancure dont les crues sont une menace pour le village. Son entretien incombe désormais au Syndicat mixte d'aménagement de l'Asse et de la Bléone. Une réunion devrait se tenir en septembre avec cet organisme, la DDT et la DLVA pour évoquer ce problème. Les nouveaux élus ont évoqué le Plan de Prévention des Risques qui n'est toujours pas terminé, ce qui bloque la réalisation d'une carte communale. De plus il est quand même appliqué par la DDT pour la délivrance des permis de construire. Le sénateur a déjà transmis un courrier au préfet concernant ce dossier, il interviendra de nouveau pour débloquer cette situation. D'autres échanges ont eu lieu concernant la gestion de la récente crise sanitaire dans laquelle les décisions prises n'ont pas toujours été compatibles avec les réalités du terrain. Le sénateur en est bien conscient et fera remonter toutes les informations recueillies. ■

# La vie au village

## Monsieur Orange

Gel hydroalcoolique, sens de circulation et chaises espacées: le comité des fêtes présidé par Brandon Bigotto avait tout prévu pour que le concert gratuit offert par la DLVA dans le cadre des Estivales se déroule idéalement.

L'ensemble musical Monsieur Orange a animé la soirée avec Vincent Bosio à la guitare et au chant, Bruno Morgana à la basse et François Merchie aux percussions.

Ils ont repris des tubes des années 50 jusqu'à nos jours. Le trio a alterné douceur et rythme (comme Bodega des Négresses vertes, Clandestino de Manu Chao ou Blue Suede Shoes d'Elvis Presley).

Les enchaînements pleins d'humour entre les chansons et la complicité évidente entre les trois musiciens a séduit le public. Les applaudissements et les rappels après deux heures de concert l'ont confirmé. ■



## Point tri propre

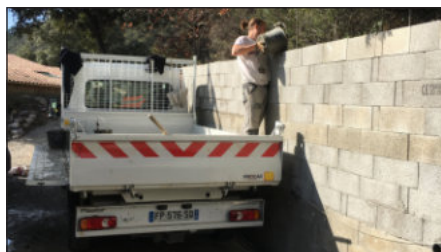
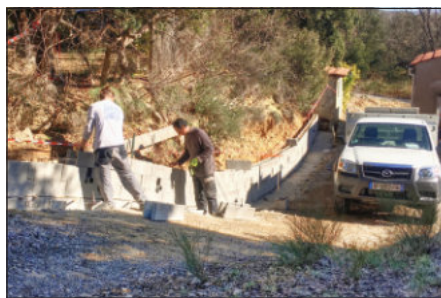
Depuis l'élargissement du nombre de produits à trier, la DLVA s'est évertuée à multiplier le nombre de points de collecte avec des conteneurs jaunes dans le



village. D'autres ont été ajoutés au bord de la déviation pour éviter un dépôt anarchique. Nos employés en ont profité pour couler une grande dalle en béton en espérant que cela incite les usagers à en préserver la propreté. ■

## Un mur aux Itardes

Parmi les derniers projets engagés par la municipalité sortante, la construction d'un mur de soutènement au quartier des Itardes a été entreprise en février pour éviter qu'un chemin communal risque d'être envahi par un glissement de terrain depuis la propriété voisine. Le projet a été commencé par les deux employés communaux. Mais avec la crise du Covid les travaux ont été suspendus plusieurs mois pour reprendre – avec la nouvelle municipalité – en septembre et se terminer vers la mi-novembre. Belle continuité du projet ! ■



# La vie au village

## Un gîte rénové

Les appartements propriétés de la commune sont généralement rénovés à chaque nouvelle location. Dans un gîte de la Coussière le rabaissement des plafonds et leur isolation permet ainsi aux locataires de gagner quelques degrés de température en hiver en consommant moins. ■



## Barrière anti-pluie

Dans le cadre de cette même politique d'entretien du patrimoine foncier de la commune du Castellet, nos employés ont creusé une tranchée pour y couler du béton afin d'isoler les murs maîtres d'un gîte des Itardes contre la pluie et les remontées d'eau. ■



## Rentrée scolaire

Si les trois écoles du Sivu du Val de Rancure n'avaient pu rouvrir le 11 mai, heureusement la rentrée de septembre a pu se faire normalement dans nos écoles.

### Le Castellet

Ludivine Werner, notre institutrice, a accueilli 16 élèves : 7 PS, 1 MS et 8 GS. Les nouveaux ont vite découvert la cour de récré avec tous les jeux et les vélos. Carine et Marie-Pierre assurent la garderie et la cantine.



*L'effectif du Castellet.*

### Entrevennes

Magali Pabois, l'institutrice, assistée par Ludivine pour les transports et la cantine et par Dominique pour la garderie et la cantine a accueilli 19 élèves : 8 CE2, 8 CM1, et 3 CM2.



*L'effectif d'Entrevennes.*

### Puimichel

Laure Corvaisier a accueilli les élèves à Puimichel aux côtés du maire Pierre Bonnafoux. L'effectif est de 17 enfants répartis de la façon suivante : 8 CP, 7 CE1 et 2 CE2.



*L'effectif de Puimichel.*

La salle de classe a été réaménagée pour répondre aux normes sanitaires, avec un élève par bureau. Virginie assure le transport scolaire et la cantine, Patricia la garderie. ■

## Vélo Passion

Castellet Vélo Passion accueille les enfants de 7 à 14 ans le mercredi de 14h30 à 16h et le samedi de 10h à 11h30. Le samedi après-midi est réservé aux sorties pour adultes. Renseignements : 04 92 79 81 91 ■



*Un beau groupe de jeunes sportifs.*

# La vie au village

## Petit bout original

En fin d'année l'ancien chapiteau du premier oratoire Saint-Marc a pu être installé tout à côté de celui qui a été reconstruit en 2016 par Castellum. Beau témoignage du passé ! ■



## 11-Novembre confiné

Cérémonie bien particulière cette année sans les Anciens Combattants et sans public, mais avec toute la solennité requise ! Seuls huit membres du conseil municipal ont participé au défilé. Benoit Gouin a déposé une gerbe devant le monument avant la minute de silence en mémoire des morts pour la France. ■



## Heureux séniors

Habituellement, depuis 2011, les plus anciens des habitants du Castellet, les séniors, étaient invités par la commune à partager un repas ensemble au restaurant Le Grand Pré. Cette année la nouvelle municipalité a donné le choix : soit un ticket valable au restaurant lorsque celui-ci aura l'autorisation de rouvrir, soit un beau colis de produits locaux pour passer des fêtes agréables. Belle initiative. ■



## Poésie aux Théâtrales

Les Théâtrales de Lumière d'Étoiles ont eu lieu dans la salle polyvalente les 10 et 11 octobre.

Michèle Pallaud a écrit une



création *Ça me remonte...*

L'envie de transmettre est là. Elle fait un *festin de paroles* car les non-dits enfouis ne s'envolent pas et font souffrir. Elle touche le cœur des spectateurs et donne l'espoir avec ce coquelicot dont les graines vont couvrir de fleurs toute la planète. Belle performance pour cette actrice ! ■

## Cigalon

Dimanche 13 septembre, sur la terrasse du Grand Pré dans un cadre idéal, la compagnie Lumière d'Étoiles a proposé sa nouvelle création *Cigalon* de Marcel Pagnol.



Cigalon est un propriétaire de restaurant qui refuse de servir ses clients. Mais poussé par la concurrence de Madame Toffi, il se remet aux fourneaux. S'en suit un véritable combat des chefs. Pendant 1 h 30 les spectateurs s'amuse autant que les acteurs sur scène.

Marjorie Cailliau a exprimé sa joie de retrouver le public ainsi qu'Agnès et Michel Mazzaro. ■

# Bon à savoir

## Heures d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 h 15.  
Tél : 04 92 78 74 03

## Ouverture de la bibliothèque

Tous les lundis de 16 heures à 18 heures.

## Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères a lieu les lundis et vendredis toute l'année. Les déchets doivent être enfermés dans des sacs et non pas jetés en vrac dans les conteneurs. Pensez aussi à jeter le plastique, le verre et le papier au point tri.

## Recensement

Les jeunes Français doivent se faire recenser à leur mairie dans les trois mois de leurs 16 ans pour la Journée défense et citoyenneté. Une attestation leur permettra alors de s'inscrire au baccalauréat, permis de conduire, etc.

## Bus du mardi matin

Départ à 9 h 10 (place du Barri), retour à 11 h 30 d'Oraison.  
Tarif : 1 € l'aller  
Pass 12 voyages : 9 €  
Carte annuelle :  
30 € plus de 26 ans  
15 € moins de 26 ans et CMU.

## Garderie et cantine

Garderie de 7 h 45 à 18 heures :  
1 € le matin,  
2 € le soir,  
45 € par trimestre pour un enfant (80 € pour deux).  
Cantine :  
3,30 € le repas.

## Ouverture de la déchèterie

Les mardis de 9 à 12 h.  
Les vendredis de 13 à 16 h.  
Les premiers samedis du mois de 9 à 12 h.  
Vous pouvez aussi faire enlever gratuitement les **encombrants** sur RDV après appel à la DLVA :  
04 92 70 22 95  
ou à la mairie :  
04 92 78 74 03

## Location

La salle polyvalente (accueil 80 personnes, tables et chaises comprises) peut se louer 100 euros pour les résidents de la commune et 180 euros pour les personnes extérieures.  
Caution : 500 euros.

## Aide énergétique

La DLVA vous aide à l'amélioration énergétique des habitations. Un architecte conseil peut vous accompagner sur le plan technique, les aides ou le choix d'entreprises locales labellisées RGE.  
Renseignements :  
[www.renoverdurable.fr](http://www.renoverdurable.fr)

## T. A. D.

Le transport à la demande dessert Le Castellet vers Oraison à 6 h 45 et 12 h 45 et Oraison vers Le Castellet à 12 h 55 et 18 h 40.  
Tél. 0 800 87 09 42

**Conteneurs jaunes** - ils ont été installés un peu partout dans la commune pour vous permettre de faire facilement le tri sélectif

**Conteneurs gris** - ils sont exclusivement réservés aux ordures ménagères **ENFERMÉES DANS DES SACS** ! Ni encombrants, ni restes d'animaux de chasse dépecés. Respectez un peu nos employés municipaux qui ont la charge de les vider ! Il y a d'un côté la loi et d'un autre un minimum de civisme. Merci pour eux.



# Conservatoire rural

**Enfin, après plusieurs reports, ce 20 septembre 2020 la mairie et l'association Castellum ont pu inaugurer le petit conservatoire des anciens outils ruraux, au sein du *Jardin de Clément*... dans le respect des règles de distanciation sociales. Une date parfaite, puisque c'étaient les Journées européennes du patrimoine.**



*Vue du conservatoire rural disposé dans le Jardin de Clément, ainsi nommé en mémoire de Clément Giraud qui l'a cultivé et entretenu.*

Ce fut l'occasion pour le nouveau maire du Castellet, Benoit Gouin, et la nouvelle présidente de Castellum, Annie Giraud, de faire en quelque sorte leur baptême du feu. Et pour une inauguration, ce fut une belle inauguration !

Annie Giraud, dans son allocution d'accueil, a voulu rappeler que « nos anciens labouraient la terre avec l'araire, ils coupaient le blé ou la lavande avec la faucille, ils rebattaient la lame de la faux sur l'enclumette. Dans les champs, à l'étable, au jardin ou au poulailler, nos aïeux ont fait preuve d'ingéniosité et de persévérance. Ils ont fait évoluer l'outillage pour rendre leur quotidien un peu moins difficile. »

Quant à Benoit Gouin, en tant que maire et agriculteur « 2.0 » comme il se plaît à le souligner, il n'a pas caché son plaisir de voir à quel point les méthodes ont changé en un siècle. Il a également observé que ce jardin, espace intergénérationnel, permettait de transmettre les valeurs du patrimoine. Enfin, a-t-il ajouté, « je ne peux pas passer sous silence que ce terrain a été offert à la commune par Annie Giraud et sa maman Lulu, pour que ce soit un lieu de vie. » ■



*Benoit Gouin et Annie Giraud coupent le ruban tricolore et dévoilent les panneaux explicatifs. Auparavant nos employés avaient installé ces panneaux réalisés par Castellum.*

# Légende bas-alpine

Le bestiaire fantastique de Provence se compose d'une belle liste : la tarasque d'Arles, le drac de Draguignan, le garagai de la Sainte-Victoire, la garamaude d'Allauch, le colobre de l'Isles-sur-Sorgues, etc. Mais il faut ajouter également le *petit peuple*, ces êtres minuscules... fadets, farfadets, glari, gripets, folets, etc. Au Castellet, il y a bien longtemps, on comptait aussi les fouletouns, petits êtres dont trois histoires m'ont été rapportées.

Les fouletouns sont un genre de lutins assez proches sur certains points des korrigans de Bretagne. Ils vivent partout, cachés dans les jardins, dans les bois, près des sources, dans les puits ou les grottes. Ce sont des êtres naturellement bienveillants et serviables envers l'espèce humaine, travailleurs infatigables. Ils sont espiègles, malicieux, facétieux... mais également fort susceptibles et parfois rancuniers. En particuliers ils ne pardonnent jamais une maladresse ou ce qu'ils considèrent comme une offense.



## Le reflet des fouletouns

La première histoire qui me fut contée remonte à des siècles. Plus exactement après l'époque où Le Castellet s'est développé, en fond de la vallée de Rancure, quand les moines de l'abbaye de Ville-neuve-les-Avignon sont venus y fonder un prieuré. À cette époque les fouletouns aidaient les Castellians dans leurs tâches domestiques. Ils faisaient la lessive, ils nettoyaient le carrelage des sols, ils enlevaient la poussière. Cette bonne entente avec les hommes a duré pas moins de deux siècles. La seule règle était que les Castellians leur donnent de temps en temps une bouillie d'épeautre cuite dans du lait et surtout qu'ils ne cherchent jamais à les voir (du reste dans les conditions habituelles ce petit peuple était invisible). Mais un jour, quelques habitants plus curieux que les autres imaginèrent un piège pour les observer. Sachant que seul leur reflet était perceptible aux humains, ils mirent en place un grand baquet d'eau et se cachèrent en attendant leur venue. Mais les fouletouns se rendirent compte tout de suite du traquenard. Fort courroucés ils se fâchèrent et n'aidèrent jamais plus les Castellians dans quelque tâche que ce soit. Pire, pour se venger, ils firent pleuvoir à torrents de sorte que le sol ne put plus absorber l'eau. Le Rancure et ses adous débordèrent et vinrent inonder toutes les terres. Les récoltes furent anéanties. Le peuple cria famine et fut décimé. Telle fut la vengeance implacable des fouletouns. Cela se déroula au mois de juin 1585 et la catastrophe est restée dans les annales.

*Ce jour-là les fouletouns se montrèrent rancuniers et cruels.*

## Le vol des morilles

Une seconde histoire s'est passée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. En ce temps-là le village n'avait pas de fontaine et il fallait



aller chercher l'eau à la source du vallon des Porcils (aujourd'hui dans le prolongement de la Coussière) qui coulait à souhait. Un beau jour trois compères étaient partis cueillir des champignons bien plus haut que la source : des bûcherons avaient coupé des arbres l'année précédente et les morilles avaient prospéré. Ils s'en retournèrent avant la tombée du jour, avec leurs paniers bien remplis, et s'arrêtèrent à la source pour étancher leur soif. Ils posèrent leurs paniers au sol, burent à longues gorgées et, comme ils étaient un peu fourbus, ils s'allongèrent pour un petit pénéquet. Ils ne s'éveillèrent qu'au soir. Plus de paniers ! Toute la cueillette disparue ! Volée ! Irrités et enragés ils



descendirent jusqu'au village. Quelle ne fut pas leur surprise lorsque, arrivés chez eux, ils trouvèrent les paniers de champignons chacun sur sa table...

*Ce jour-là les fouletouns se montrèrent facétieux et très amicaux.*

## Les melons de l'institutrice

Enfin Clément Giraud, un ancien du village, m'a conté, il y a une quinzaine d'années, l'histoire véridique qui s'était passée autour des années 1930. Quelques galopins du village allèrent nuitamment dans le potager de la maîtresse d'école où elle avait planté belle quantité de melons. Tous n'étaient pas bien mûrs. Et comme ces petits gredins voulaient lui en dérober deux ou trois parmi les meilleurs pour s'en délecter, ils ne trouvèrent rien de plus pratique que d'en prélever à chacun un petit morceau avec un canif pour les goûter. Lorsque le lendemain matin la maîtresse s'aperçut du désastre, ni une ni deux, elle demanda dans la classe qui s'était rendu coupable de ce vol. « Ce sont les fouletouns, Madame » répondirent en chœur les petits chenapans.

*On peut dire que ce jour-là les fouletouns eurent bon dos.* ■

Texte : Serge Klutchnikoff  
Illustrations : DR

# La fougasse à l'anchois

**La fougasse à l'anchois est une spécialité des Basses-Alpes. Des « Basses-Alpes » et non des « Alpes-de-Haute-Provence ». Car la fougasse existait déjà bien avant le 13 avril 1970, lorsque notre département a changé de nom... En tout cas, moi je reste un bas-alpin et pas un alpin-haut-provençal. Bon, c'est une spécialité régionale. Pourtant il n'y a pas d'anchois dans le Rancure, l'Asse, la Bléone ou la Durance. Alors comment ce plat a-t-il pu devenir une spécialité de chez nous ?**

## **Crétins des Alpes !**

Les lecteurs de Tintin reconnaissent là un des jurons favoris du capitaine Haddock. Ce n'est pas flatteur pour nous, mais derrière l'insulte, se cache une vieille réalité historique. Il y a plusieurs siècles on n'allait pas au supermarché. D'ailleurs on n'allait même pas chez l'épicier du coin. Dans les régions pauvres de la France, on vivait en économie fermée, quasiment en famille si l'on excepte les échanges entre voisins, les foires et les marchés. On se contentait de très peu ! On n'achetait que le nécessaire qu'on avait les moyens de payer. Le sel marin n'entrait pas dans cette catégorie. Trop rare. Trop cher. La cuisine se contentait

de sel gemme... qui ne contient pas d'iode. Or les spécialistes de la santé vous diront que l'organisme humain a besoin d'iode. Sinon c'est l'hypothyroïdie, le goître, ou le crétinisme goitreux qui atteint tout particulièrement les habitants des zones montagneuses au sol pauvre en iode comme les Alpes (Suisse comprise) ou les Pyrénées. Napoléon s'était déjà inquiété de la chose pour des raisons guerrières plus que sanitaires. Car les goitreux étaient exemptés du service militaire et cela faisait de la chair à canons en moins. Napoléon a donc lancé les premières collectes d'informations (on dirait *statistiques* aujourd'hui) dans les zones montagneuses. Mais c'est seule-



*L'ancien four de la boulangerie du Castellet vient d'être restauré avec un conduit de cheminée et un avaloir en tôle. Un panneau réalisé par Castellum rappelle l'époque où des charretées de genêts étaient livrées pour faire le pain.*



ment après 1811, avec les travaux de Courtois et de Coindet, qu'on a pu faire un rapport entre ces affections et la carence en iode. Voilà pour l'histoire.

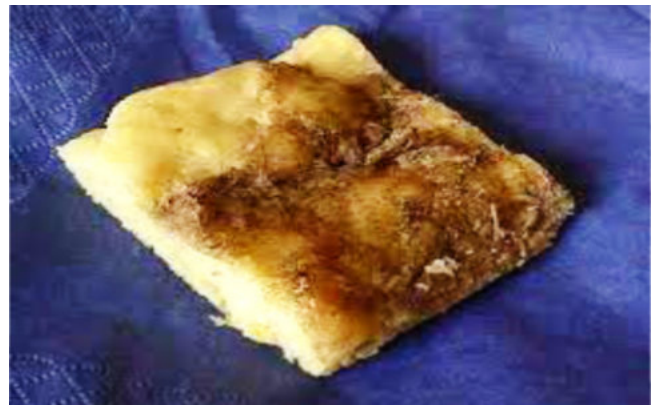
### Et la focaccine dans tout ça ?

On y vient ! Encore faut-il faire, à l'occasion, un retour en arrière. Lorsque les causes du crétinisme et les moyens d'y remédier furent bien connus, les autorités, Préfecture en tout premier lieu, décidèrent d'agir. Une solution simple fut alors trouvée. Les anchois salés étaient connus pour leur excellente qualité nutritionnelle avec des corps gras salutaires (des acides gras mono et polyinsaturés), des vitamines et surtout une excellente teneur en iode. En outre ils pouvaient aisément se conserver des mois, ils étaient bon marché et abondants. Des centaines de kilos furent alors régulièrement acheminés par voie routière depuis Marseille (la Méditerranée était alors largement pourvoyeuse de cette petite friandise salée). Les maîtres-boulangers de l'époque – on était autour des années 1830 – eurent une idée de génie : étaler la pâte à pain et la recouvrir d'huile d'olive et d'anchois pilés avant de la mettre au four. Aussi simple que cela ! Mais ce délice a traversé les siècles. Voilà comment une préparation *remède* est devenue partie intégrante de notre gastronomie populaire.

### Des origines à nos jours

La focaccine est un pain très ancien. Son nom vient du latin *focacius* qui signifie « cuit dans la cendre ». Il existe dans plusieurs régions de France (fouace, fouasse, fouée) et même à l'étranger (*focaccia* en Italie, *fogaza* en Espagne). Rabelais, dans

son *Gargantua*, en donne une description précise « Faictes de fine fleur de froment délayée avec beaux moyeux d'œufs et de beurre, safran, épices et eau. » C'était donc une pâtisserie comme la focaccine au sucre, la deuxième spécialité de nos boulangers bas-alpins ! Justement les boulangers faisaient cuire la focaccine avant le pain pour tester la température du four... Car la focaccine se fait cuire à plus haute température que le pain. Pendant sa cuisson le four perdait une vingtaine de degrés. Aujourd'hui bien sûr, hormis lors des diverses fêtes du pain dans nos villages, le four électrique a remplacé le four à bois dans les boulangeries, mais les techniques restent les mêmes.



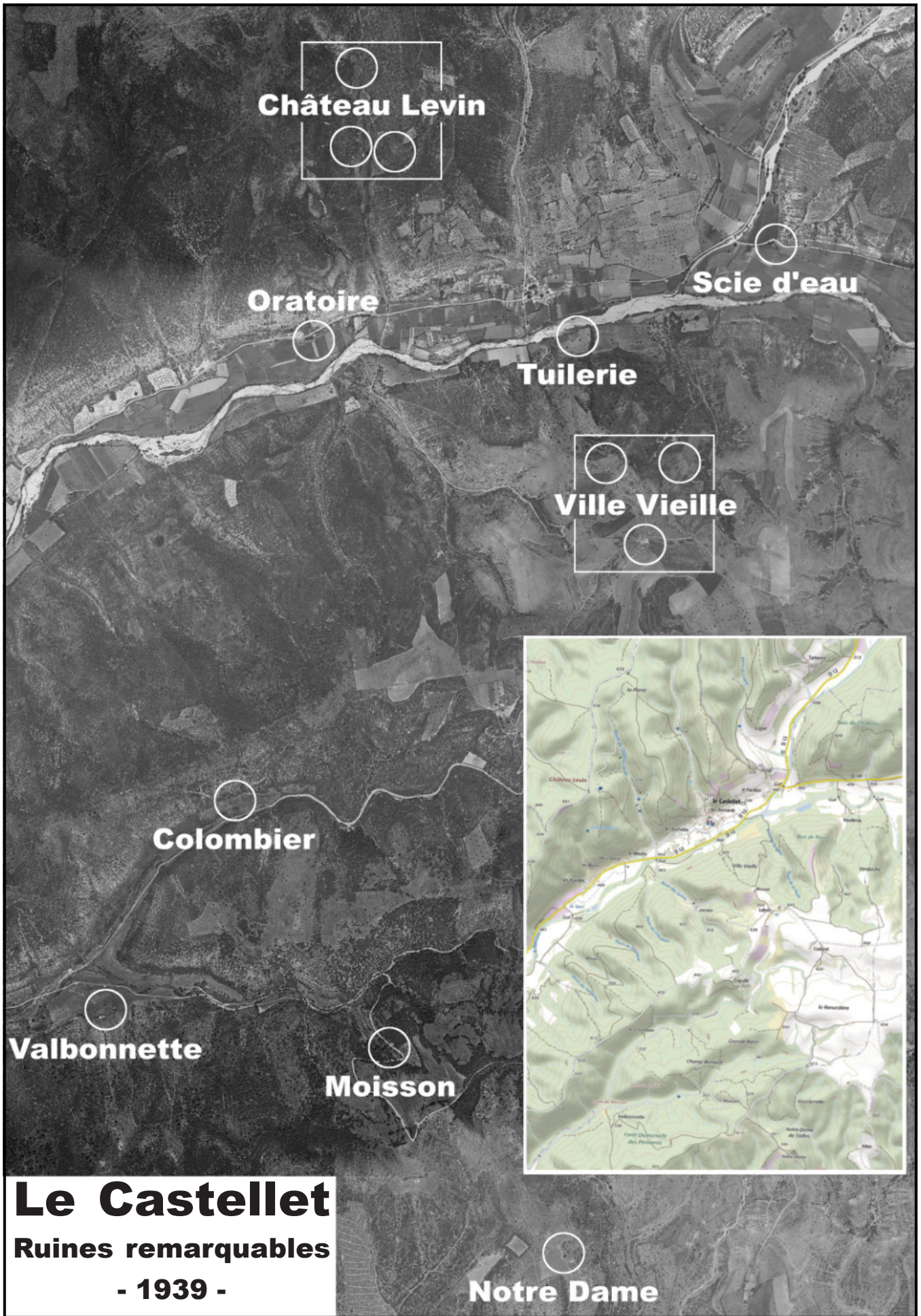
### La focaccine à Lulu

La bonne recette de la focaccine nous est donnée par Lucien *Lulu* Gaubert. Aux dires de tous, c'est la meilleure !

« Pour un kilo de farine il vous faut 60 cl d'eau, de la levure boulangère, une cuillère de sel et une rasade d'huile d'olive. Vous devez bien pétrir la pâte puis la laisser reposer deux heures. Vous pouvez alors la remettre sur le plan de travail pour la dégazer en la pétrissant à nouveau et vous devez maintenant l'abaisser au rouleau à environ un centimètre d'épaisseur. Garnissez-en une plaque garnie de papier sulfurisé. Remplissez bien les angles car la pâte a tendance à se rétracter. Vous aurez aussi bien pilé 500 grammes d'anchois avec de l'huile d'olive que vous étalerez copieusement sur la pâte. Laissez encore reposer une heure avant de mettre au four à 210°C pour une quinzaine de minutes. Sortez du four et... bon appétit. » ■

Texte : Serge Klutchnikoff

Illustrations : DR



**Le Castellet**  
**Ruines remarquables**  
**- 1939 -**

*Image composite réalisée à partir de quatre photos aériennes de l'IGN prises en 1939 et carte IGN incrustée. Les photos aériennes agrandies de l'article sont aussi de l'IGN.*

---

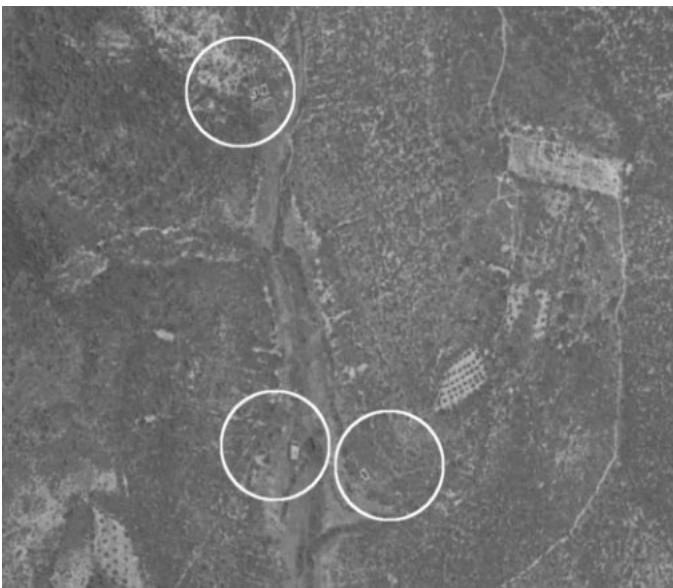
# Le Castellet et ses ruines remarquables

---

Comment donc occuper ses journées pendant ce deuxième confinement ? La télévision ? On peut trouver mieux ! Alors j'ai cherché autre chose. Bien sûr, en priorité il y a les coups de téléphone à la famille. Ou mieux encore les vidéos à distance avec les formidables moyens de communication par Internet. Mais ça ne dure pas des heures. Du coup j'ai pensé à scruter les vieilles photos de l'IGN prises par avion. Quelle aubaine de pouvoir y accéder d'un simple clic ! En ce qui concerne Le Castellet, les photos les plus anciennes datent de 1939. C'est donc grâce à elles que je suis allé à la recherche des ruines qu'on voit encore de nos jours ou qui, au contraire, ont aujourd'hui disparu.

---

## Château Levin



*Les trois ruines de Château Levin : deux sont en rive droite du vallon, une en rive gauche.*



*L'intérieur laisse apercevoir aujourd'hui encore une construction sur trois niveaux.*



*Voici la ruine de la rive gauche du vallon.*



*Vue extérieure d'une ruine de rive droite.*

## Oratoire Saint-Marc



*Difficiles à apercevoir, les restes de l'oratoire forment un petit point sur la photo aérienne.*



*Grâce aux témoignages de Clément Giraud et d'André Laurent, on sait exactement où se trouvaient les ruines de cet oratoire et à quoi elles ressemblaient avant d'être recouvertes en 1975 par la déviation. On devine le tas de pierres sur cette photo du milieu du siècle dernier. Castellum a pu reconstruire cet oratoire à quelques dizaines de mètres de son emplacement d'origine.*

## Tuilerie



*La tuilerie du Castellet était encore debout en 1939, en plein milieu d'un champ.*



*Hors service depuis plus de cent cinquante ans, la tuilerie était très connue des anciens. Le bâtiment comportant un étage et un grand four a été rasé vers 1970. On la voit ci-dessus en 1965, ainsi que sur les deux photos ci-dessous datant du début et du milieu du siècle dernier.*





## Scie d'eau

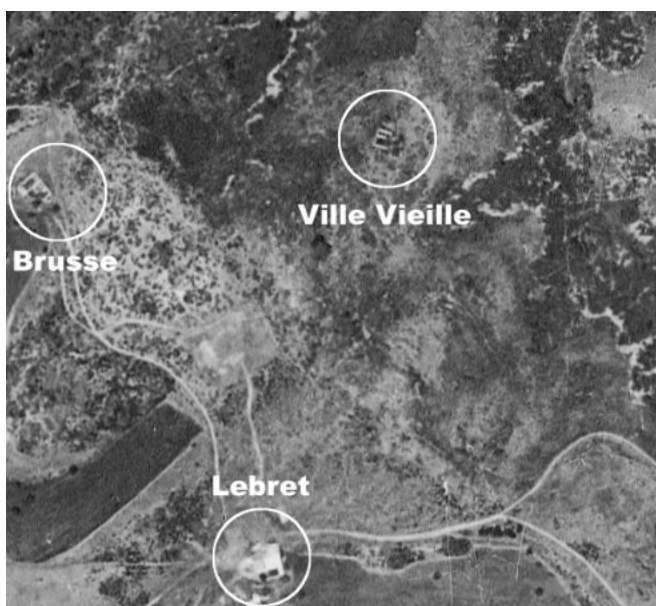


Sur cette photo aérienne on distingue les ruines de la «scie d'eau», ainsi nommée au Castellet.



Les anciens du village connaissaient tous cet ancien moulin alimenté par une retenue d'eau venant d'une dérivation du Rancure et transformé plus tard en une scierie qui a fonctionné jusqu'au premier quart du siècle dernier. Elle se trouvait au creux d'un coude de la route menant vers Entrevennes. Elle a disparu quand la chaussée a été refaite.

## Ville Vieille



Ville Vieille, comme son nom l'indique, est l'emplacement du village médiéval du Castellet.



La ruine de Brusse (ou Brussi en appellation locale) se trouve en haut à gauche de la photo aérienne. En haut à droite, on pouvait voir, en 1939, des restes de l'ancien village aujourd'hui complètement indécélable sous le couvert végétal.

Quant au bâtiment du bas de la photo aérienne, c'est Lebret, seule construction restante, parfaitement restaurée et habitée.



Le four de la ruine de Brusse est encore visible.



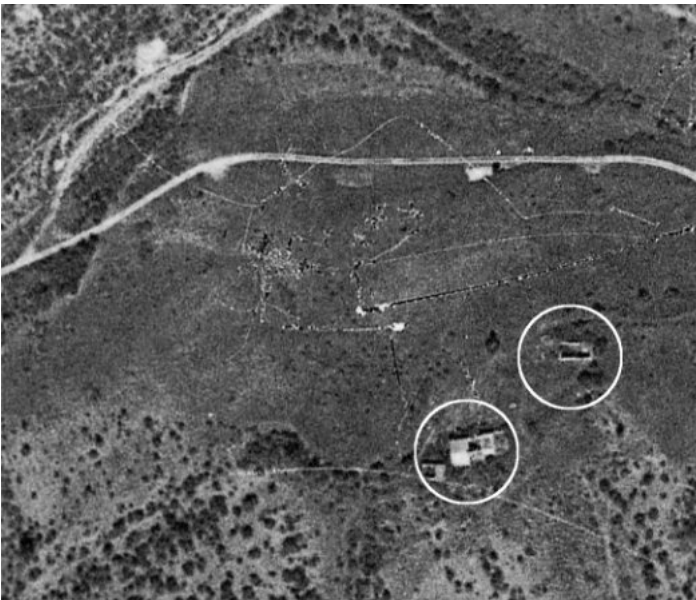
La terre de Brusse est toujours bien cultivée.

## Colombier



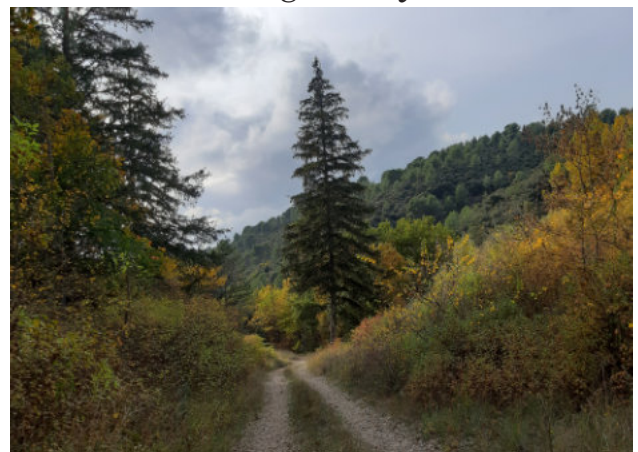
*En 1939 on distinguait parfaitement les ruines du Colombyer avec ses deux tours et ses dépendances par devant. Cette riche demeure fut construite par la famille des Gantès, des nobles aixois, seigneurs de Valbonnette. Elle a été abandonnée en 1906. De nos jours les ruines sont toujours présentes, mais elles ne sont plus visibles depuis le sentier.*

## Valbonnette



*Aujourd'hui seules demeurent quelques pierres quasi invisibles dans un paysage où s'est installée une végétation foisonnante.*

*La ferme de Valbonnette et sa grange étaient liées au Colombyer au <sup>XVI</sup><sup>e</sup> siècle puisque les Gantès en étaient les seigneurs. Cette partie du plateau de l'actuelle commune du Castellet était certainement assez fertile et comporte plusieurs sources qui ont permis l'installation de familles en ces lieux ainsi que le travail de la terre. Les parties boisées et en friche permettaient quant à elles l'élevage ovin. Au début du <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle des charbonniers italiens ont occupé ces lieux et y ont laissé des traces.*



## Moisson



*Il y a 80 ans, on apercevait parfaitement la ruine de Moisson depuis les airs. Aujourd'hui, même avec la végétation devenue plus abondante et un déplacement de quelques mètres du sentier, cela demeure encore très visible. En étant très prudent on peut également accéder au bâtiment, et y apercevoir de vieilles arcades et des restes de fossés d'écoulement des eaux.*



*On devine la splendeur passée de cette puissante et vaste demeure.*

## Notre Dame



*Notre Dame était encore visible par avion en 1939, ce qui n'est plus vraiment le cas aujourd'hui.*



*La photo ci-contre a soulevé une énigme, il y a une douzaine d'années. Quelle est cette ferme des environs photographiée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? L'implantation des corps de bâtiments semble en tous cas compatible avec la vue aérienne. Affaire à suivre...*

*Texte : Serge Klutchnikoff  
Illustrations : IGN - DR - SK*

# Almanach castellian

## Navettes

**Vous connaissez les crêpes pour la Chandeleur. Mais en Provence – surtout en descendant vers le sud – on fait aussi les navettes. Une institution et un vrai régal... facile à réaliser avec la recette que voici.**



### Ingrédients :

750 g de farine  
375 g de sucre en poudre  
65 g de beurre ramolli\*  
1 petite pincée de sel  
1 dl d'eau  
3 œufs entiers  
2 c. à s. d'eau de fleur d'oranger

Préparer une pâte lisse à partir des ingrédients ci-dessus. Sur un plan de travail fariné, partager la pâte en morceaux (plusieurs boules). Les rouler en boudins dans lesquels on découpera des tronçons d'environ 7 cm de long. Pincer les extrémités en pointu. Placer les navettes sur une plaque à four beurrée (ou mieux en téfal). Avec la pointe d'un couteau entailler les boudins (ne pas avoir peur d'inciser la pâte) dans le sens de la longueur.

Laisser lever 2 heures dans un endroit tempéré sans courant d'air. Dorer au dernier moment au jaune d'œuf étendu de 5 fois son volume d'eau. Mettre à cuire 15 à 20 minutes dans le four préchauffé à 180°C.

Les navettes ne doivent pas dorer.

\* ou, au choix, 90 ml d'huile d'olive.

Lou Badaou - 28

## Rythme des saisons

Les anciens Provençaux vivaient au rythme des saisons. Voici quelques dictons ayant trait à tous les mois de l'année. Vous remarquerez que presque toutes se rapportent aux travaux des champs et de la terre, si importants au quotidien d'alors.

- *Janvier avare de pluie, enrichit le paysan.*
- *Neige de février, remplit le grenier.*
- *Mars venteux, avril pluvieux, le laboureur est joyeux.*
- *Mars frappe du marteau, avril du couteau.*
- *Petite pluie de mai, tout le monde est gai.*
- *Soleil de juin ne ruine personne.*
- *Au mois de juillet, ni veste, ni corset.*
- *Au mois d'août, boire est agréable.*
- *En septembre, le fainéant peut aller se pendre.*
- *Qui sème en octobre, emplit le grenier.*
- *À la Toussaint, l'olive à la main.*
- *Décembre avale et ne rend rien.*

## Couvrez-vous SVP

Quelquefois le français nous joue des tours bizarres. Avec des mots courants et complètement sortis de leur signification d'origine, il crée des expressions très imagées, généralement populaires, donc comprises de tout le monde, auxquelles on ne prête pas grande attention. En voici avec le mot « chapeau ».

- *Sur les chapeaux de roues.*
- *Manger son chapeau.*
- *Faire porter le chapeau.*
- *En baver des ronds de chapeau.*
- *Tirer son chapeau.*
- *Chapeau bas.*
- *Chapeau l'artiste.*
- *Travailler du chapeau.*



## Calendrier scolaire

Vacances scolaires 2020-2021			
Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2020	Jour de reprise : mardi 1 septembre 2020		
Vacances de la Toussaint 2020	Fin des cours : samedi 17 octobre 2020 Jour de reprise : lundi 2 novembre 2020		
Vacances de Noël 2020	Fin des cours : samedi 19 décembre 2020 Jour de reprise : lundi 4 janvier 2021		
Vacances d'hiver 2021	Fin des cours samedi 6 février 2021 Jour de reprise lundi 22 février 2021	Fin des cours samedi 20 février 2021 Jour de reprise lundi 8 mars 2021	Fin des cours samedi 13 février 2021 Jour de reprise lundi 1 mars 2021
Vacances de printemps 2021	Fin des cours samedi 10 avril 2021 Jour de reprise lundi 26 avril 2021	Fin des cours samedi 24 avril 2021 Jour de reprise lundi 10 mai 2021	Fin des cours samedi 17 avril 2021 Jour de reprise lundi 3 mai 2021
Pont de l'Ascension 2021	Fin des cours : mercredi 12 mai 2021 Jour de reprise : lundi 17 mai 2021		
Grandes vacances 2021	Fin des cours : mardi 6 juillet 2021		

# Almanach castellian

## Humour



## Sagesse populaire

Les vieux dictons n'avaient pas trait qu'aux saisons mais aussi à la vie courante avec une sagesse populaire souvent teintée d'un humour très provençal.

- Ne pisse jamais dans un puits... un jour tu boiras son eau.
- Un gramme de vanité gâte une tonne de vertu.
- À grande confiance, grande défiance.
- Un riche avare est un arbre sans fruit.
- On se noie plus facilement dans l'alcool que dans le Rancure.
- Tu gagnes en écoutant, tu perds en parlant.
- Mains terreuses font bon pain blanc.
- Si tu donnes, tais-toi. Si tu reçois, parle.
- N'achète pas la barde avant d'avoir le lièvre.

## D'où vient ?

### Monter sur ses grands chevaux

Autrefois les chevaux de guerre étaient hauts pour dominer son adversaire. L'image du guerrier est restée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle pour signifier qu'une personne devient agressive en défendant son point de vue.

### Fumer comme un pompier

Autrefois les pompiers portaient des tenues qu'ils arrosaient avant d'entrer dans les flammes. Avec la chaleur cette eau devenait vapeur. De la fumée semblait ainsi s'échapper d'eux.

### En faire un fromage

Cette expression remonte au XX<sup>e</sup> siècle. Partir du lait, élément simple, et en faire du fromage, élément travaillé, signifie que l'on peut transformer quelque chose de simple en une chose complexe.

### Mettre sa main au feu

Au Moyen Âge le « jugement de Dieu » consistait à faire tenir par un accusé une barre de fer rougi au feu. Si elle en ressortait indemne, cela signifiait l'innocence. On emploie cette expression pour convaincre qu'on a raison.

## Tortillons

Avant de les déguster, vous enfilerez les tortillons (également appelés brassadeaux) autour du poignet pour partir danser avec votre fiancée ou votre épouse... puisque c'était là une tradition à l'époque des Rameaux en Provence.



### Ingrédients

- 1 kg de farine
- 6 œufs
- 300 g de sucre
- 125 g de beurre
- 125 g de levain
- 4 c. à s. d'eau de fleur d'oranger
- 1 c. à s. de rhum
- 1 zeste de citron et 1 zeste d'orange
- 1 pincée de sel

Faites une fontaine avec la farine. Déposez les œufs, 100 g de beurre mou, les zestes et la pincée de sel. Pétrissez la pâte pour qu'elle soit homogène. Rajoutez l'eau de fleur d'oranger, le rhum et le levain.

Continuez à pétrir puis faites une boule que vous laisserez reposer au moins deux heures. Découpez ensuite des portions grosses comme le poing. Roulez-les sur elles-mêmes pour faire des bracelets.

Faites cuire à feu très vif dans une grande quantité d'eau bouillante le temps que vos brassadeaux remontent à la surface. Ôtez-les de la marmite et séchez-les avec un torchon. Mettez à four moyen une quinzaine de minutes pour les faire dorer.

# Almanach castellian

## Blagues

Un gars lit dans son journal : *À Los Angeles, un homme est écrasé toutes les heures.*

Le gars remue la tête et dit :  
« Pauvre type. »

Un bidasse se plaint :

– Mon adjudant, on nous a servi du pâté de sanglier, et je vous jure qu'il n'y avait pas un gramme de sanglier dedans.

– Vous avez déjà mangé des biscuits de soldat ?

– Euh... Oui, mon adjudant.

– Et vous avez déjà trouvé des soldats dedans ?

Lui : Mon amour, je t'en supplie, dis-moi que je suis vraiment le premier homme dans ta vie...

Elle : Mais bien sûr, chéri. Je me demande ce qu'ils ont, les hommes, à tous poser la même question.

Charade

– Ma première: il n'y a pas de première.

– Ma seconde: il n'y a pas de seconde.

– Mon tout: il n'y a personne dedans !

*Réponse : Un train de marchandises.*

Deux anges font la causette :

– Quel temps fera-t-il demain ?

– Nuageux.

– Ouf ! On pourra s'asseoir.

– Mon père, je m'accuse de me regarder plusieurs fois par jour dans la glace. Je me trouve belle.

– Pas grave, mon enfant. Ce n'est pas un péché, c'est une erreur.

Un homme devant sa télé vient de gagner le gros lot. Il appelle son épouse qui se trouve de l'autre côté de la route :

– Chérie, nous avons gagné la cagnotte du loto.

La femme traverse la route en courant. Un camion l'écrase.

– Ah ! Quand une journée est bonne, elle est vraiment bonne !

## Quiz de chez nous

**1 - On trouve des pipistrelles au Castellet...**

- A Ces sont des papillons
- B Ces sont des vers luisants
- C Ces sont des chauve-souris

**2 - D'où vient le nom de la rue de la Carrière ?**

- A D'Estienne Carrière, ancien maire du Castellet
- B Cette rue conduisait vers la carrière de chaux
- C « Carriero » signifie « rue » en provençal

**3 - Que faisait-on l'hiver au Castellet ?**

- A L'élevage des vers à soie
- B La culture de l'osier pour faire des paniers
- C Le séchage des graines de courge pour Vilmorin

**4 - Citez les cinq derniers maires du Castellet.**

- A Gouin, Garcia, Barras, Allard, Brémond
- B Gouin, Garcia, Barras, Allard, Laurent
- C Gouin, Garcia, Barras, Allard, Renoux

**5 - Quel était le métier de Sylvère Itard ?**

- A Avocat
- B Notaire
- C Juge de paix

**6 - Quelle est la plus vieille fontaine du village ?**

- A La fontaine des Bernardas
- B La fontaine des Bachelas
- C La fontaine de la place de l'Église

**7 - De quoi est constitué le sol de notre région ?**

- A D'argiles kaoliniques
- B De poudingue détritique
- C De grès quartzitique

**8 - Quels sont les cris du sanglier ?**

- A Il beugle, meugle ou mugit
- B Il rauque, râle ou feule
- C Il couïne, grogne ou grommelle

**9 - Qu'appelait-on les lecques ?**

- A Des cages pour le transport du repas aux champs
- B Des pièges à oiseaux en pierres plates
- C Des pelles en trapèze pour l'entretien des canaux

**10 - Combien de temps vit une cigale adulte ?**

- A Un jour
- B Une semaine
- C Un mois

*Réponses du Quiz :*  
question 1=C / question 2=C / question 3=A / question 4=B / question 5=C /  
question 6=A (Bernardas 1695 - Bachelas 1884 - place de l'Église 1861) / question 7=B /  
question 8=C (réponse A=tareau - réponse B=tigre) / question 9=B /  
question 10=C (un mois à un mois et demi).

# Almanach castellian

## Énigmes

A – J'ai 2 pieds, 6 jambes, 8 bras, 2 têtes et un œil, qui suis-je ?

B – J'ai quelque chose dans ma poche, pourtant elle est vide. Qu'est-ce que c'est ?

C – Je contiens du sucre, pourtant je ne suis pas sucré. Qui suis-je ?

D – Qu'est-ce qu'un porte-plumes sur un porte-feuilles ?

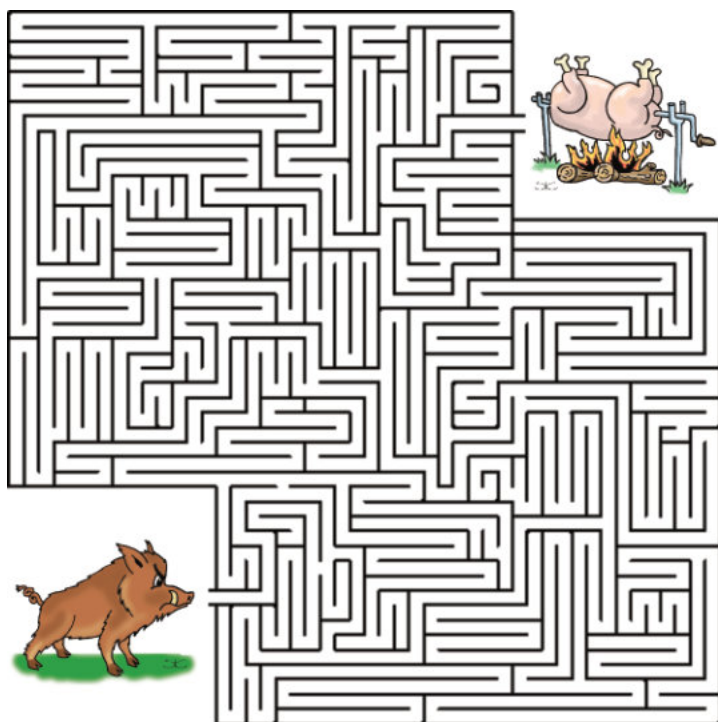
*Solutions : A – Un menteur / B – Un trou / C – Un sucrier / D – Un oiseau sur un arbre*

## Mots en tranches

RE	NAC	PATO	VAU
UIL	CHATE	DE	GNA
BAC	VIN	SIE	CAR
RE	COUS	ARD	LE
RI	IT	HE	VI
ES	LAS	AU-LE	ERE

*Solutions : BACHELAS, CARRIÈRE, CHATEAU-LEVIN, COUSSIERE, ITARDES, PATOUILLE, VAUDENAC, VIGNARE*

## Labyrinthe gourmand



## Questions

**I Quel est le régime alimentaire de l'homme?**

- A – Carnivore
- B – Anthropophage
- C – Omnivore

**II Que mange un animal granivore?**

- A – Des graisses
- B – Des graines
- C – Du lait

**III Lequel de ces animaux n'est un pas charognard?**

- A – La hyène
- B – Le vautour
- C – L'aigle

**IV Quel est le régime alimentaire d'un animal se nourrissant de bois?**

- A – Ophiophage
- B – Mycophage
- C – Xylophage

**V Lequel de ces animaux n'est pas carnivore?**

- A – Le zèbre
- B – Le loup
- C – La loutre

**VI Lequel de ces animaux n'est pas insectivore?**

- A – La taupe
- B – La souris
- C – Le caméléon

**VII Quel est le régime alimentaire d'un animal qui se nourrit de poissons?**

- A – Hématophage
- B – Ichtyophage
- C – Phytophage

**VIII Lequel de ces animaux n'est pas herbivore?**

- A – Le raton-laveur
- B – Le cheval
- C – Le rhinocéros

*Réponses : I=C - II=B - III=C - IV=C - V=A - VI=B - VII=B - VIII=A*

# La pluie au Castellet en 2020

Chiffres fournis par le poste Météo-France du Castellet, l'un des 41 postes du département. Prévisions départementales à 7 jours (serveur interactif)  
Tél. 08 92 68 08 08 (0,34 € la min) – Internet : [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)



## 2020

Ces relevés quotidiens sont établis dans le cadre de Météo-France.

	Hauteur d'eau (mm)	Nombre de jours de pluie	Maxi en 24 heures (mm)
Janvier	29,9	7	22,7
Février	17,6	4	8,4
Mars	55,3	6	22,9
Avril	48,7	7	15,9
Mai	95,6	11	37,6
Juin	101,8	8	25,4
Juillet	0,0	0	0
Août	44,1	4	24,2
Septembre	83,2	8	54,0*
Octobre	64,1	8	23,8
Novembre	32,4	5	12,1
Décembre	51,3	12	13,1

Précipitations 2020: 624 mm

Jours de pluie : 76

Jours de neige : 2

25 mars : 4,2 mm d'eau de fusion

31 décembre : 6,6 mm d'eau de fusion

Traces de neige : néant

\*20 septembre, jour le plus pluvieux de l'année.

## Précipitations depuis 1961

1961 :	726 mm	1991 :	619 mm
1962 :	686 mm	1992 :	860 mm
1963 :	973 mm	1993 :	679 mm
1964 :	565 mm	1994 :	908 mm
1965 :	528 mm	1995 :	919 mm
1966 :	630 mm	1996 :	975 mm
<b>1967 :</b>	<b>394 mm</b>	1997 :	498 mm
1968 :	811 mm	1998 :	575 mm
1969 :	538 mm	1999 :	663 mm
1970 :	568 mm	2000 :	817 mm
1971 :	548 mm	2001 :	630 mm
1972 :	889 mm	2002 :	858 mm
1973 :	605 mm	2003 :	667 mm
1974 :	703 mm	2004 :	451 mm
1975 :	687 mm	2005 :	543 mm
1976 :	754 mm	2006 :	558 mm
1977 :	879 mm	2007 :	406 mm
1978 :	575 mm	2008 :	807 mm
1979 :	789 mm	2009 :	645 mm
1980 :	578 mm	2010 :	858 mm
1981 :	648 mm	2011 :	773 mm
1982 :	496 mm	2012 :	741 mm
1983 :	707 mm	2013 :	775 mm
1984 :	654 mm	2014 :	887 mm
1985 :	660 mm	2015 :	558 mm
1986 :	589 mm	2016 :	682 mm
1987 :	982 mm	2017 :	415 mm
1988 :	627 mm	<b>2018 :</b>	<b>1058 mm</b>
1989 :	409 mm	2019 :	919 mm
1990 :	696 mm	2020 :	624 mm

## Que d'eau, que d'eau

Si l'on tient compte des relevés qui servent à Météo-France pour établir des statistiques (1981-2010) on constate une moyenne annuelle de 680 mm de précipitations. En 2020, on a donc eu un léger déficit. On constate surtout d'importantes fluctuations avec un mois de juin qui a été le plus pluvieux de l'année et un mois de juillet où il n'est pas tombé la moindre goutte d'eau.